

APPEL À CANDIDATURES 2026

BOURSE DE RECHERCHE EN DERMATOLOGIE LIBERALE

Comité Scientifique Fondation Bioderma
Professeur Sélim Aractingi, Paris
Docteur Serge Dahan, Toulouse
Professeur Anne Dompormartin, Caen
Professeur Brigitte Dréno, Nantes



Introduction

Afin d'aider à développer la recherche dermatologique en pratique libérale, la Fondation Bioderma sous l'égide de la Fondation de France a décidé de créer une bourse de recherche en Dermatologie libérale. Ainsi un appel à candidatures destiné aux dermatologues libéraux et aux associations de dermatologues libéraux est lancé.

Le montant de la bourse allouée sera de 10.000 €.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

Le candidat à l'appel à projet, doit être un/une dermatologue libéral(e).

Le projet soumis sera rédigé en français.

Il comprendra les parties ci-après : le rationnel de l'étude, l'objectif de l'étude, matériel et méthode, si le projet inclus des patients, la nécessité d'un comité d'éthique ou CPP, les résultats attendus et leur retombées pratiques.

Il doit s'accompagner d'un résumé structuré d'une ½ page ou ¾ page en français. Ce résumé doit bien mettre en valeur les retombées pratiques.

Soumission des dossiers

Le dossier de candidature devra être adressé au plus tard le 30 avril 2026.

Des documents annexes peuvent éventuellement être joints si nécessaire, mais l'évaluation sera basée sur le document principal.

Un accusé de réception sera envoyé par mail au candidat.

A la clôture de l'appel à candidature, l'ensemble des dossiers seront soumis au Comité Exécutif de la Fondation Bioderma pour évaluation.

Modalités d'évaluation et diffusion des résultats

Les projets seront évalués par le Conseil scientifique de la Fondation Bioderma selon une grille prenant en compte notamment les items suivants :

1. L'originalité, et l'intérêt scientifique
2. La faisabilité, notamment en termes d'adéquation du calendrier, du montant de la subvention et de la capacité du candidat à mener à bien le projet
3. Les retombées pratiques pour le patient
4. La diffusion en poster ou communication, voire la possibilité d'un article

Sélection des projets

Après vérification de leur éligibilité et recevabilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature seront soumis à expertise et validation par le Comité Scientifique de la Fondation Bioderma.

Chaque demande sera expertisée dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation de France.

APPEL À CANDIDATURES 2026

BOURSE DE RECHERCHE EN DERMATOLOGIE LIBERALE

Comité Scientifique Fondation Bioderma
Professeur Sélim Aractingi, Paris
Docteur Serge Dahan, Toulouse
Professeur Anne Dompormartin, Caen
Professeur Brigitte Dréno, Nantes



Constitution du dossier de candidature

- Identification du candidat (affiliations, coordonnées)
- Lettre d'accompagnement/motivation
- Résumé structuré pour publication
- Liens d'intérêts en rapport avec le projet de recherche
- Description du programme de recherche (4 pages en police Calibri taille 11) :
 - Titre précis de l'étude ;
 - Investigateur principal responsable du projet : -
 - Si nécessaire : co-investigateurs - lieu(x) de recherche ;
 - Type d'étude : Préciser s'il s'agit
 - ☐ d'un essai thérapeutique,
 - ☐ de construire une stratégie diagnostique ou, de dépistage ou de prévention,
 - ☐ d'une étude épidémiologique,
 - ☐ d'une évaluation de prise en charge thérapeutique dans la vraie vie
 - ☐ d'une étude physiopathologique.
 - ☐ Autres (Précisez)
 - Introduction et état de la question
 - Objectifs principal et secondaires de l'étude
 - Matériel et méthodes incluant l'analyse statistique et la description des patients si besoin
 - Nécessité comité éthique ou CPP
 - Résultats attendus et leurs retombées pour le patient et pour la Dermatologie
 - Capacité de l'équipe à mener le projet à terme
- Présentation détaillée de la demande financière avec justification
- CV du candidat incluant ses publications (posters, communications, articles) réalisées sur les 5 dernières années

Date limite de retour des dossiers

30/04/2026

Modalités de soumission

Version électronique à : mathilde.vuillaumier@naos.com

Nom du fichier/objet du courriel

« Nom & Prénom du candidat_bourse Dermato
Lib_2026_Fondation Bioderma »

Accusé de réception

Envoyé dans les 15 jours suivant la réception

Evaluation des projets

Mai 2026

Publication des résultats

Juin 2026 - Par voie électronique

Engagement du candidat

Toute publication, écrite, orale ou affichée, réalisée à partir d'un projet financé dans le cadre de cet appel à candidature, devra porter la mention du soutien de la Fondation Bioderma sous l'égide de la Fondation de France et devra être adressée à la secrétaire de la Fondation Bioderma (mathilde.vuillaumier@naos.com)

Il est également recommandé qu'une fois les travaux réalisés, les résultats des projets financés fassent l'objet d'une présentation lors d'un congrès voire d'un article.